

La charte éducative de confiance

8

Cette charte définit les bases d'une collaboration sereine entre l'équipe éducative, les familles et les élèves. Elle vise à faire de l'école un lieu de plein épanouissement et de réussite pour chaque enfant.

■ NOS ATTITUDES COMMUNES

- **Respect et Bienveillance** : Nous nous engageons au respect mutuel des personnes et des compétences de chacun, sans jugement ni préjugé.
- **Confiance et Transparence** : Nous privilégions un dialogue honnête, une écoute attentive et la confidentialité des échanges.
- **Co-responsabilité** : Nous collaborons activement pour le suivi du travail scolaire et l'apprentissage des valeurs de vie.

■ LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

- **Accueil** : Assurer un accueil personnalisé et identifier un référent pour chaque famille.
- **Information** : Communiquer régulièrement sur la vie de l'école, les projets et les résultats.
- **Cadre de vie** : Garantir un environnement sécurisé, structurant et fidèle aux valeurs chrétiennes du projet éducatif.

■ LES ENGAGEMENTS DE LA FAMILLE

- **Adhésion** : Respecter le projet éducatif, le projet d'établissement et le règlement intérieur.
- **Suivi Scolaire** : Veiller à l'assiduité, à la ponctualité et accompagner l'enfant dans son travail personnel.
- **Dialogue** : En cas de difficulté, solliciter un entretien avec l'enseignant ou la direction plutôt que d'intervenir directement auprès d'autres élèves ou familles.

■ LES ENGAGEMENTS DE L'ÉLÈVE

- **Travail** : S'impliquer avec sérieux dans ses apprentissages et respecter ses obligations scolaires.
- **Savoir-être** : Adopter un langage et un comportement corrects envers les adultes et ses camarades.
- **Respect du cadre** : Prendre soin du matériel, des locaux et respecter les règles de vie commune.